



Le Portevoix

fneeq
CSN

Vol 4, no 1

SOMMAIRE

- 1** Mot d'introduction
- 2** La militance : un mode de vie
 - Je suis syndicaliste, car je veux être heureux
 - Les unions quosse ça donne ?
- 3** Pourquoi je crois en mon action syndicale ?
 - Le sens de la militance
- 4** Un « 6 à 8 » pour accueillir nos nouveaux profs !
 - Des nouvelles du regroupement cégep :
- 5** RELATIVITÉ SALARIALE, AJOUT D'UN COURS D'HISTOIRE EN FORMATION GÉNÉRALE et ASSURANCE QUALITÉ
- 8** Les prochaines négos sous le signe des salaires ?
- 9** Bonne Boîte Bonne Bouffe
- 10** « La démocratie du jasmin » en présence de Djemila Benhabib
- 11** Au calendrier
- 12** Compte rendu du comité des relations du travail
- 13** Nouveautés syndicales sur la toile
- 14** L'assurance qualité au cégep (1 de 2) : qualité de l'éducation ou dérive gestionnaire ?
- 15** Assurance emploi, guide de survie
- 16** Enseigner à l'international, un projet plus accessible qu'on le pense !
- 17** Condoléances
 - Une invitation à co-rompre nos institutions !

ACTION EN COURS

OPÉRATION DÉRANGEMENT 21

Votre comité syndical

Michel Milot, président
poste 2296

Isabelle Pontbriand, vice-présidente
poste 2777

Chantal Pilon, secrétaire générale
poste 2528

Patrick Lebonnois, resp. aux dossiers syndicaux
poste 2248

Fabien Torres, resp. aux dossiers syndicaux
poste 2778

Claudia Chartier, adj. à l'exécutif (de retour, yé !)
poste 7882

Informations

http://seeclg.org
seeclg@clg.qc.ca
Syndicat SEECLG

Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Lionel-Groulx
Le 24 septembre 2013

« Ce n'est pas la révolte en elle-même qui est noble, mais ce qu'elle exige. »
Albert Camus (extrait de *L'homme révolté, en reprise pour la Journée de la militance !*)

MOT D'INTRODUCTION

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG et responsable à l'information

Chers collègues,

Publier le premier *Portevoix* de l'année 2013-2014 en cette Journée de la militance s'avère un choix de circonstance! En effet, en plus de la préparation de la négociation de notre convention collective (qui viendra à échéance en mars 2015), un autre gros dossier nous est « tombé dessus » cet automne, dossier mettant en péril une vraie reconnaissance de notre profession : celui de la relativité salariale. Vous le savez, le Conseil du trésor évalue notre métier à la baisse (seul corps d'emploi de la fonction publique évalué à la baisse sur plus de 600 catégories) et, de façon incohérente, ne reconnaît pas, au niveau salarial, ce que le ministère de l'Éducation a pourtant reconnu l'année dernière en créant un ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Science, de la Recherche et de la Technologie incluant le niveau collégial. Certains trouvent que ce déclassement est tellement absurde qu'il ne saurait se concrétiser. Est-ce que ça vaut vraiment le coup de laisser l'avenir nous le démontrer? On a de bonnes chances de penser que, au mieux, si on ne réagit pas, ce sera le statu quo, qu'on nous laissera au rangement 22 (avec la disparition, soulignons-le, de la clause remorque avec les enseignants du primaire et du secondaire). Serait-ce vraiment là un exercice de relativité qui reconnaît notre appartenance à l'enseignement supérieur, nous qui revendiquons, depuis plusieurs années, un rangement bien supérieur?

Dans un pareil contexte, chaque petit geste de militance vaut son pesant d'or! Et en ce qui concerne les gestes de militance à portée majeure, c'est avec plaisir que nous rendons hommage à nouveaux aux gagnants du Prix de la militance 2013 : le collectif *Rouge comme un printemps!* Les deux soirées de commémoration du 15 mai 2012 organisées les 15 et 16 mai 2013 ont permis à toute la communauté collégiale, par la variété incroyable des activités autant artistiques qu'intellectuelles, de réaffirmer les valeurs humanistes qui nous animent et notre passion pour notre métier. Un immense merci aux huit professeurs de ce collectif : Isabelle Billaud, Stéphane Chalifour, Murielle Chapuis, Nathalie Larouche, Nathalie Miljour, Claire Portelance, Pierre Robert et Judith Trudeau. J'en profite aussi pour remercier nos collaborateurs pour ce premier numéro de l'année : Julie Chaussé-Maccabée et François Longpré. En souhaitant que ce premier numéro saura vous éclairer sur des sujets chauds et, surtout, nourrir votre fibre militante!



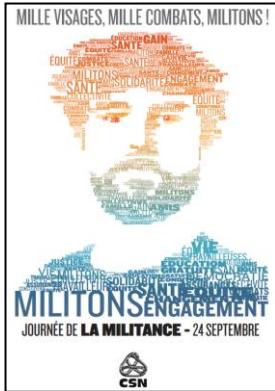
(photo de Gabrielle Doutre, journal *Le Courrier* du 17 mai 2013)

LA MILITANCE : UN MODE DE VIE

Par Michel Milot, professeur de mathématiques et président du SEECLG

Depuis le jour où m'est apparue l'évidence que le monde ne changera pas seul et que nous ne devons compter que sur nous-mêmes, militer est devenu une nécessité et un devoir. Je ne donnerai jamais raison à l'irréfléchi, je ne me soumettrai pas aux règles futiles, je refuse de prêter main-forte à la compromission et je ne participerai pas à

l'enfermement qui, lentement, détourne le sens de notre profession. J'ai compris qu'en étant irréprochable, l'insoumission n'est pas de l'insubordination. C'est ce souffle qui porte mon engagement syndical et militant, pour le bien du plus grand nombre possible.



JE SUIS SYNDICALISTE, CAR JE VEUX ÊTRE HEUREUX

Par Fabien Torres, professeur de sociologie et responsable aux dossiers syndicaux

Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde. C'est d'ailleurs toujours comme cela que ça s'est passé.

Margaret Mead (1901-1978) – anthropologue

Je ne crois pas au rêve américain. Je ne crois pas que l'argent et le confort matériel feront de moi un être heureux.

Je ne suis pas nostalgique d'une société où une prétendue plus forte solidarité régnait, car ces liens sociaux n'étaient pas libres. Ils étaient souvent contraints d'exister.

Œuvrer pour la société dans laquelle je souhaite vivre m'apparaît être une condition essentielle à mon bonheur. Marx écrivait, dans *Une correspondance de 1843*, que « la réforme de la conscience consiste uniquement à rendre le monde conscient de lui-même, à le réveiller du sommeil où il rêve de lui-même, à lui expliquer ses propres actions ». En d'autres termes, nous ne savons pas toujours contre quoi nous luttons en réalité.

En ce sens, l'objectif que se donne Marx, soit celui d'un examen introspectif (philosophie critique) de notre temps sur ses luttes et ses aspirations me paraît primordial. Sur un ton prophétique, ce dernier affirme : « Ce ne peut être que l'œuvre de forces réunies. [...] Pour se faire pardonner ses péchés, l'humanité n'a qu'à les reconnaître pour tels. »

Les organisations militantes, malgré tous les défauts que l'on peut leur trouver, jouent ce rôle-là. Elles prennent la liberté et le temps dont nous manquons souvent pour tenter de cerner nos maux collectifs. Arriver à les soigner serait merveilleux, mais tenter de le faire, c'est déjà beau.

LES UNIONS QUOSSE ÇA DONNE?

Par Chantal Pilon, professeure de bureautique et secrétaire générale du SEECLG

Je suis syndicaliste parce que défendre les conditions de travail des profs, ce n'est pas défendre les profs, mais bien défendre la qualité de l'enseignement!

Je suis syndicaliste pour veiller à ce que collègues et gestionnaires demeurent centrés sur notre mission première lorsque les contraintes bureaucratiques peuvent nous en éloigner.

Je suis syndicaliste parce que dans toute organisation, comme dans le principe de physique, il faut deux forces opposées pour que les choses gardent un certain équilibre.

Je suis syndicaliste parce que le SEECLG fait partie de la FNEEQ ;

parce que la FNEEQ est active dans plusieurs institutions d'enseignement supérieur et fait partie de la CSN; parce que la CSN est active dans plusieurs secteurs de l'activité économique, se préoccupe d'enjeux sociaux et fait partie de la CSI (Confédération syndicale internationale), qui développe des solidarités internationales.

Je suis syndicaliste parce que je suis attachée à ma communauté, parce que je crois que la majorité des gens sont de bonne volonté, parce que je crois que mon bien-être est intimement lié au bien-être de la collectivité.

Je suis syndicaliste parce que je suis optimiste!

POURQUOI JE CROIS EN MON ACTION SYNDICALE?

Par Patrick Lebonnois, professeur d'économie et responsable aux dossiers syndicaux

Je m'implique activement dans mon syndicat parce que je crois que celui-ci peut être un contrepoids efficace pour lutter contre l'influence toujours grandissante des lobbies de droite prônant moins d'intervention étatique dans la répartition des richesses, la justice sociale et la réglementation financière.

Je m'implique dans mon syndicat parce que je veux que les enseignants de cégep reprennent la place qu'ils méritent.

Je m'implique dans mon syndicat parce que je suis empathique face aux inégalités et que je veux faire tout ce que je peux pour équilibrer les rapports de force.

Je m'implique dans mon syndicat parce que je sais que je peux faire une différence !

LE SENS DE LA MILITANCE

Par Isabelle Pontbriand, professeure de français et vice-présidente du SEECLG

Militer pour donner un sens à ce qu'on fait.

Militer pour redonner un sens à l'enseignement, qui s'enlise de plus en plus dans des tâches administratives qui nous éloignent de cette mission de transmission.

Militer pour donner un sens à notre implication au sein du collège, pour reprendre notre place en tant qu'enseignants, pour une revalorisation de notre métier.

Militer pour que le sens du bien commun imprègne notre milieu de travail et pour s'en faire les porteurs au plan social.

Militer pour donner un sens, une direction, à toutes ces actions, se secouer, tout le monde ensemble, solidairement.

Militer pour se sentir vivant!

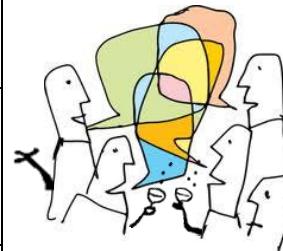
UN « 6 À 8 » POUR ACCUEILLIR NOS NOUVEAUX PROFS!

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG et membre du comité de la relève enseignante

Cet automne, ce sont déjà près d'une trentaine de nouveaux enseignants qui sont venus se joindre à nous! Très chaleureusement, nous leur souhaitons la bienvenue!

Nous vous les présentons à l'instant :

DISCIPLINE	NOM
152 – GEEA / TPHE	<ul style="list-style-type: none">• Hamid Achchag
235 – Tech. du génie industriel	<ul style="list-style-type: none">• Jean Daigneault• Nicolas De Foy
340 – Philosophie	<ul style="list-style-type: none">• Marie-Hélène Abel• Pierre-Alexandre Cherkez
250 – Psychologie	<ul style="list-style-type: none">• Marianne Forget
381 – Anthropologie	<ul style="list-style-type: none">• Gwénaëlle Journet
385 – Politique	<ul style="list-style-type: none">• Dany Thibault
387 – Sociologie	<ul style="list-style-type: none">• Fabien Loszach
393 – Tech. de la documentation	<ul style="list-style-type: none">• Isabelle Roy• Audrey Lasalle
410 – Tech. administratives	<ul style="list-style-type: none">• Jean-René Labelle (formation continue)
411 – Logistique	<ul style="list-style-type: none">• Marie-Laure Togney• Élizabeth Béland
412 – Tech. de bureautique	<ul style="list-style-type: none">• Jocelyne Delorme
420 – Informatique	<ul style="list-style-type: none">• Nicolas Poupart• Karl Ritchie• Jocelyn Perreault
550 – Musique	<ul style="list-style-type: none">• Marjorie Tremblay• Annie Poulain• Linda Mailhot• Louis-Pierre Bergeron• Nelson Minville
560 – Théâtre	<ul style="list-style-type: none">• Marie-Ève Huot• Marcelle Hudon• Annie-Claude St-Aubin Seers• Gabriel Malenfant
609 – Allemand	<ul style="list-style-type: none">• Vira Degtyarenko



Que vous fassiez partie de ce contingent (!) de nouveaux profs ou que vous soyez presque encore nouveaux, nous invitons tous ceux qui n'ont pas encore eu le temps de venir à une rencontre syndicale d'accueil des nouveaux profs à un « 6 à 8 » qui aura lieu le mercredi 16 octobre prochain (local L-201/203). En toute convivialité, venez rencontrer l'équipe syndicale, échanger et cueillir des informations susceptibles de vous intéresser sur plusieurs facettes de la vie syndicale et professorale ! Veuillez confirmer votre présence

à ce « 6 à 8 » **AU PLUS TARD le mercredi 9 octobre** en appelant au poste 7882 ou en écrivant à l'adresse courriel suivante : seeclg@clg.qc.ca

Enfin, nous rappelons à tous nos membres, nouveaux et anciens, qu'il est important de venir signer sa carte de membre du syndicat (local F-202) afin d'avoir la possibilité d'exercer son droit de vote aux assemblées générales du Syndicat.

À très bientôt!

DES NOUVELLES DU REGROUPEMENT CÉGEP : RELATIVITÉ SALARIALE, AJOUT D'UN COURS D'HISTOIRE EN FORMATION GÉNÉRALE ET ASSURNANCE QUALITÉ

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG, et Michel Milot, président du SEECLG

On aurait souhaité, pour 2013-2014, une année moins chargée que l'année dernière aussi sur le plan syndical; il semble que ça ne sera pas le cas...! Et il nous faudra tous rester vigilants et solidaires, car ce sont nos conditions de travail qui sont en jeu! Dès le premier regroupement cégep de l'année (les 5 et 6 septembre derniers, à St-Georges, en Beauce), une tonne de dossiers chauds nous sont tombés dessus, tellement que nous n'avons pas eu assez de deux jours pour épouser l'ordre du jour. La suite de ce regroupement a eu lieu les 19 et 20 septembre derniers. Ci-dessous, vous trouverez des informations sur les sujets les plus marquants de ces deux rencontres.

Relativité salariale : *Opération dérangement 21*

Depuis notre assemblée générale du 11 septembre, deux rencontres ont eu lieu avec le Conseil du trésor : les 12 et 18 septembre.

Il semble que les membres du Conseil du trésor présents n'avaient à offrir à leurs vis-à-vis, le 12 septembre, que l'expression de leur mécontentement face à la sortie publique des syndicats dans les médias. La FNNEQ en a profité pour expliquer à nouveau les incohérences dans l'évaluation faite par le Conseil du trésor, et il semble que cela ait porté fruit, car lors de la rencontre du 18 septembre, des représentants du milieu collégial étaient présents aux côtés du Conseil du trésor (notamment, Serge Racicot, ancien prof de mathématiques, ancien cadre du Cégep de St-Laurent et signataire de l'*Étude du comité paritaire : Enseigner au collégial... Portrait de la profession*).

Notons aussi qu'entre ces deux rencontres, Micheline Thibodeau, vice-présidente de la FNNEQ, lors d'une rencontre avec le ministre Duchesne sur d'autres sujets, en a profité pour lui glisser un mot sur l'insulte faite aux profs de cégep alors que les travaux commencent à peine. Aussi, elle a clairement expliqué à M. Duchesne que les gens du

Conseil du trésor ne semblaient vraiment pas comprendre la nature du travail de professeur de cégep. M. Duchesne en aurait profité pour poser beaucoup de questions à Mme Thibodeau sur l'évolution de notre structure salariale depuis les 10 dernières années.

La communication est donc rétablie, nos vis-à-vis du gouvernement nous ont assuré qu'ils étaient de bonne foi et prêts à travailler avec nous. Ils se sont même avancés sur la possibilité de reprendre la négociation sur la base du rangement 22, mais n'ont rien voulu officialiser (c'est donc encore le rangement 21 qui constitue leur position officielle).

Pour leur part, les représentants syndicaux (FNNEQ et FEC) ont choisi de ne pas s'avancer sur un niveau de rangement précis tant que la réflexion sur la façon d'arrimer la reconnaissance des diplômes de maîtrise et de doctorat ne sera pas ficelée. La FNNEQ a plutôt présenté les trois grandes orientations adoptées en regroupement les 8 et 9 novembre 2012 comme base de négociation : 1- une structure salariale indépendante de celle des enseignantes et des enseignants des commissions scolaires; 2- une structure salariale qui reconnaît clairement que les enseignantes et les enseignants de cégep appartiennent à l'enseignement supérieur; 3- une valorisation des diplômes de maîtrise et du doctorat du troisième cycle, en fonction des écarts interéchelons convenus au moment de l'entente de décembre 2002.

La partie syndicale a aussi relancé son argumentaire autour de quatre grands axes justifiant un rangement supérieur à 22 : 1- la reconnaissance du statut particulier des élèves de niveau collégial, formés pour poursuivre à l'université ou sur le marché du travail; 2- la reconnaissance du contexte de gestion locale des programmes (dimension collective de notre travail et plus grande autonomie); 3- la reconnaissance des savoirs et de l'expertise nécessaires pour

enseigner au niveau collégial; 4- la reconnaissance de l'acquisition d'expérience en cours d'emploi.

La négociation est donc repartie, mais nous devons maintenir la pression. Sachez que l'envoi de courriels au Conseil du trésor (nous savons que les avis sont plutôt partagés quant à l'efficacité d'un tel moyen de pression) fonctionne très bien et les irrite grandement (le Conseil du trésor peine à faire le suivi de ses courriels courants, c'est le chaos quoi...!). D'ailleurs, le Conseil du trésor était inquiet de savoir ce que les professeurs entendaient faire maintenant en termes de moyens de pression pour la suite des choses. La FNEEQ a fait valoir qu'elle devait consulter le regroupement cégep, qu'elle ne recommanderait pas une accentuation, à court terme, des moyens de pression, mais qu'elle ne recommanderait pas non plus d'y mettre fin. Il a aussi été clairement dit que lors de notre prochain regroupement (dans un mois, ou avant si nécessaire), nous aurions à nous repositionner selon le développement de ce dossier. Le Conseil du trésor s'est montré ouvert à une prochaine rencontre très bientôt, mais la date n'est pas encore fixée.

En regroupement cégep les 19 et 20 septembre derniers, tous les représentants rapportaient des propos similaires quant aux réactions des profs dans les 46 cégeps FNEEQ : les profs sont en colère et ne dérougissent pas. Bien sûr, nos représentants vont témoigner de cela auprès du Conseil du trésor.

Ainsi, il est clair que le plan d'action *Opération dérangement 21* donne des résultats; il est donc important de rester vigilants dans la poursuite de ces actions. Nous devrions aussi recevoir du matériel de visibilité bientôt. À suivre, donc, solidairement!

Trouvez, ci-dessous, la proposition adoptée en regroupement cégep les 19-20 septembre derniers :

Que le regroupement cégep donne mandat à la coordination du regroupement de faire une analyse d'impact sur les emplois des différentes hypothèses concernant l'introduction d'un cours d'histoire en formation générale.

Que le regroupement demande au comité école et société d'étudier notamment la pertinence d'un cours d'histoire en formation générale.

Que les rapports d'analyse de la coordination du regroupement et du comité école et société soient déposés au regroupement les 5-6 décembre prochain en vue de dégager des orientations relatives à la production d'un avis qui sera déposé à la session d'hiver 2014 et que ces rapports fassent l'objet d'une publication le plus tôt possible.

Ajout d'un cours d'histoire en formation générale

Voici ce que la FNEEQ sait sur ce dossier de l'ajout d'un cours d'histoire en formation générale. Le MESRST prévoit l'ajout de ce cours pour la cohorte qui fera son entrée au cégep à l'automne 2014. Ce cours n'a donc pas à être prêt pour la session d'automne 2014; il pourrait être donné à l'hiver 2015 ou même à l'automne 2015. D'emblée, cet échéancier laisse perplexe. Le but du gouvernement semble être de changer le Règlement sur le régime des études collégiales avant les prochaines élections.

Par ailleurs, le comité de réflexion qui fera des recommandations au MESRST et qui établira des balises pour ce cours comprendra plusieurs professeurs, d'histoire, bien sûr, mais aussi de la formation générale et potentiellement d'autres disciplines. Bien sûr, l'introduction de ce cours aura des impacts sur l'offre de cours. L'hypothèse qui semble en ce moment la plus mise de l'avant est de remplacer l'un des deux cours complémentaires par ce cours d'histoire. Une autre hypothèse soulevée par le ministre est que ce cours soit multidisciplinaire et qu'il puisse être donné par des professeurs d'histoire, de science politique et de sociologie (cette liste est également hypothétique). Ce cours ne serait évidemment pas offert à toutes les disciplines.

Bien que la FNEEQ soit satisfaite du fait que des professeurs siègeront à ce comité et que le ministre Duchesne reconnaîsse, par cette annonce, l'importance de la formation générale, elle désire d'abord étudier la pertinence et les impacts de cet ajout avant de se prononcer en faveur ou pas. Le comité école et société (comité FNEEQ; dont une prof de chez nous, Christiane Carrère, fait partie!) a d'ailleurs le mandat de produire un document de réflexion sur l'implantation possible de ce cours et sur ses impacts.

Il est clair que les départements qui pourraient être touchés par cette nouvelle mesure seront approchés afin de nourrir le comité école et société pour la production de son avis. Avis aux intéressés!

Assurance qualité

La matinée du 20 septembre était sous le signe de l'assurance qualité, et le regroupement est unanime quant à ses craintes, quant aux risques d'un tel processus pour le réseau collégial et quant à la lourdeur administrative de ce nouveau gadget managérial que la CEEC veut imposer à tous les collèges du Québec (voir, à ce sujet, l'article de Marianne Di Croce dans le présent *Portevoix* ainsi que d'autres avis accessibles sur le site Web du syndicat). Certains parmi vous ont déjà participé à des évaluations dans le cadre des travaux de la CEEC par le passé. Vous connaissez cette lourdeur. Même la Fédération des cégeps a, à quelques reprises, déploré la lourdeur de ces processus. Il arrive que des rapports de la CEEC se retrouvent à la commission des études alors que l'objet de l'évaluation en est déjà à son étape suivante tellement le processus est lent! Chose certaine la CEEC est en mode séduction et, selon les mots employés par la présidente de la FNEEQ lors du regroupement : « [les représentants de la CEEC] semblent de bonne foi, ils sont convaincus de leur affaire, mais n'ont rien dit ou fait pour apaiser nos craintes et nos inquiétudes! » D'ailleurs, à la suite

de la rencontre avec ces représentants en juin dernier, la présidente est ressortie avec un mot en tête : « quantophrénie », cette pathologie à vouloir réduire les phénomènes humains et sociaux à des chiffres. En pensant que l'efficacité d'un comité de programme, par exemple, puisse se réduire au nombre de réunions tenues, nous sommes très près de cette inquiétante obsession.

Quatre collèges (Marie-Victorin, Shawinigan, André-Grasset (regroupement privé de la FNEEQ) et Ste-Foy (FEC-CSQ)) ont débuté les travaux officiellement. Ils doivent former un comité de validation des processus déjà en place et seront soumis à l'étape de « l'audit » en septembre prochain. À ce moment-là, la CEEC ira vérifier les mécanismes mis en place par ces collèges, mécanismes qui leur permettent de vérifier l'adéquation aux objectifs que les collèges se seront fixés, dans un processus d'amélioration continue. En gros, la CEEC n'est nullement préoccupée par les objectifs visés par les collèges, notamment ceux contenus dans les plans stratégiques, les plans de réussite ou autres, mais par les mécanismes mis en place pour atteindre les objectifs de ceux-ci. On mobilisera donc cerveaux et ressources financières autour de ces mécanismes, délaissant ainsi, par manque de temps, les questions essentielles que nous devrions nous poser sur ce qui se passe dans une classe et sur ce qui renvoie vraiment à la qualité de l'éducation.

Lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé à la nomination de trois collègues qui seront présents lors de la visite d'information de la CEEC au collège le jeudi 26 septembre. Or, lors du regroupement cégep du 20 septembre, la proposition suivante a été adoptée :

Que le regroupement cégep mette sur pied un réseau d'échange d'information relatif à l'implantation des mécanismes d'assurance qualité pour les syndicats;

Que le regroupement cégep invite ses syndicats à demander à leur direction de surseoir à la formation de comités locaux de validation ou de toute autre démarche en lien avec le processus mis en place par la CEEC [afin d'en étudier d'abord les impacts] et, dans le cas où la direction refuse de surseoir,

Que le regroupement invite ses syndicats à utiliser toutes les tribunes pour dénoncer l'idéologie managériale du processus installé par la CEEC.

Évidemment, nous vous tiendrons au courant des développements.

Pour plus d'information sur l'assurance qualité, nous vous invitons à consulter la section prévue à cet effet sur le site seeclg.org.

LES PROCHAINES NÉGOS SOUS LE SIGNE DES SALAIRES ?

Par Michel Milot, président du SEECLG

Lors du regroupement cégep des 5-6 septembre derniers, un point à l'ordre du jour a retenu l'attention du regroupement pendant une journée et demie : la préparation des prochaines négociations dans le secteur public. Pour ceux et celles qui ne sont pas familiers avec cette étape très importante qui détermine nos conditions de travail le temps d'une convention collective, je dirai d'abord qu'une négociation, ça se prépare longtemps d'avance. Notre convention collective arrive à terme en mars 2015, et on sait que la partie patronale nationale pour les cégeps (le CPNC) est déjà en mode élaboration de son propre cahier de demandes.

Une négociation dans le secteur public, ça se joue aussi sur deux fronts : la table centrale avec les autres fédérations de la CSN dans le secteur public pour les demandes liées aux salaires (entre autres) et les tables sectorielles où se discutent les demandes dites normatives (par exemple, les demandes de ressources en ETC). Pour ce qui est de la négociation avec notre employeur (le gouvernement du Québec) sur les objets de table centrale, les fédérations (dont la FNEEQ) doivent harmoniser leurs demandes. En revanche, les tables sectorielles bénéficient du rapport de force interfédéral de la table centrale pour leurs demandes sectorielles. Mentionnons également le rapport de force que peut créer un front commun avec les autres centrales syndicales présentes dans le secteur public (SPGQ, CSQ, FTQ, FAE, etc.). Les quatre fédérations de la CSN impliquées dans cette négociation sont réunies au sein du Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP). C'est là que s'amorcent les travaux d'harmonisation entre nous, et ce, en fonction des différents bilans de la dernière négociation produits par les fédérations. Or le dénominateur commun des derniers bilans est une insatisfaction profonde quant aux derniers règlements salariaux. Selon les discussions du CCSPP et selon le document de réflexion *Les services publics : une vision pour le Québec*¹, il ressort que la

rémunération des employés de l'État devrait être le véritable enjeu pour 2015. On peut y lire que « [...] depuis 1989, [l]es augmentations [des salaires] accusent un retard de 10% par rapport à la croissance de l'indice des prix à la consommation. » Toujours selon le document, « [...] dans un souci de cohérence, établir la rémunération comme enjeu de négociation implique que nous devrons contenir nos revendications sectorielles à incidence pécuniaire. »

La discussion en regroupement a été longue et animée, et l'idée de faire de la rémunération l'enjeu majeur de la prochaine négociation n'est pas si claire, même si le bilan de la Fédération en fait état. Un bilan de négociation n'est pas un plan de travail, et l'eau a coulé sous les ponts du Québec depuis 2011. Pensons notamment à la grève étudiante et à cette montée de l'indignation de nombreux Québécois face aux politiques d'austérité et face à une montée de l'autoritarisme de nos gouvernements provincial et fédéral, mais aussi municipaux (le tout sur fond de corruption et de collusion). C'est par souci de transparence démocratique que le regroupement a décidé à forte majorité de renvoyer la question dans les assemblées générales. Ainsi, à l'assemblée générale du 16 octobre prochain, nous mettrons au jeu la proposition suivante :

Que le SEECLG se prononce sur le cadre général de négociation présenté dans le document : « Les services publics : une vision pour le Québec » à l'effet que la rémunération constitue la revendication principale des prochaines négociations du secteur public.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du texte du CCSPP, à venir à la conférence-débat du 2 octobre prochain (voir le « Calendrier » du présent Portevoix pour plus de détails), à en discuter avec vos collègues et à venir vous exprimer en assemblée générale le 16 octobre afin que la prochaine négociation puisse partir du bon pied et, surtout, qu'elle puisse partir de la base : de VOUS!

¹ Vous trouverez ce texte sur le site Web du Syndicat, dans la section « Négociation de la convention collective ».



Par Julie Chaussé-Maccabée, professeure d'éducation physique

Coordonné par le Carrefour Jeunesse-Emploi Thérèse-de-Blainville en collaboration avec le Resto Pop Sainte-Thérèse, le projet *Bonne Boîte Bonne Bouffe* distribue à coût réduit des boîtes de fruits et légumes à la communauté par l'intermédiaire d'un point de chute. Basé sur le modèle de distribution de Moisson Montréal et de Food Share Toronto, le programme favorise l'autonomie, la prise en charge personnelle et le développement de saines habitudes de vie alimentaires et sociales. Fier d'encourager cette initiative, le comité organisateur de *La semaine de la santé* a d'ailleurs acheté, en mai dernier, vingt boîtes de fruits et légumes pour souligner la

participation de la communauté collégiale à l'évènement.

Bonne Boîte Bonne Bouffe est un programme annuel qui inclut plus de 50% de produits locaux. Les boîtes de fruits et légumes sont livrées aux deux semaines et vendues à prix fixe. De plus, les commandes sont renouvelables à chaque fois, donc sans engagement pour la saison. Selon le format choisi, le contenu de la boîte varie à chaque livraison et contient une quantité suffisante de fruits et légumes pour une semaine.



La petite boîte est idéale pour une personne. Elle peut contenir par exemple : 4 kiwis, 4 oranges, 4 poires, 5 carottes, 1 laitue, 2 oignons, 4 pommes de terre, 3 tomates, 1 botte d'épinards et 1 botte de radis.

La moyenne boîte est idéale pour un couple. Elle peut contenir par exemple : 6 kiwis, 6 oranges, 6 poires, 1 mangue, 1 laitue, 1 botte d'épinards, 2 oignons, 6 pommes de terre, 5 tomates, 1 botte de radis et 1 sac de carottes.



La grosse boîte est idéale pour une famille. Elle peut contenir par exemple : 8 kiwis, 6 oranges, 8 poires, 2 mangues, 1 laitue, 3 oignons, 10 pommes de terre, 8 tomates, 1 sac de carottes, 1 botte de radis, 1 botte d'épinards et 1 botte d'échalotes.

Ayant vu le jour en 2003, *Bonne Boîte Bonne Bouffe* desservait la communauté de Notre-Dame-de-Grâce. Depuis, le projet s'est étendu à plus de 28 arrondissements et villes liés à Montréal, Laval et Roussillon/Rive-Sud. En 2011, plus de 31 000 boîtes de légumes ont été distribuées.

Comme le programme est ouvert à tous, vous pouvez commander des boîtes de fruits et légumes et encourager la pérennité du projet. Le projet mérite aussi d'être connu de nos étudiants en difficulté financière ou qui ne sont pas en mesure de se procurer des fruits et légumes frais. La force du nombre pourrait même faire en sorte que le collège devienne un point de chute et que les commandes soient livrées ici même!

Pour le moment, les boîtes sont livrées les mardis entre 13 h 30 et 15 h 30 au Resto Pop (61, rue Blainville Est, Sainte-Thérèse), à quelques minutes à pied du collège. [Vous devez apporter vos sacs réutilisables pour transporter vos fruits et légumes](#). Si ce programme vous intéresse, mais que vous n'habitez pas la région, vous trouverez certainement un point de chute près de chez vous au www.bonneboitebonnebouffe.org.

Pour commander une boîte, communiquez avec Amélie Bigras, agente de mobilisation à la participation citoyenne au 450 437-1635 poste 134.



« LA DÉMOCRATIE DU JASMIN » EN PRÉSENCE DE DJEMILA BENHABIB

Par Judith Trudeau, professeure de sciences politiques

La Tunisie, ça vous dit quelque chose?

« Ah oui, il me semble que certains professeurs de Lionel-Groulx y étaient allés la session dernière... mmm, pour y faire quoi déjà? »

Forum Social Mondial, rendez-vous des altermondialistes : le premier en terre arabe. Une reconnaissance mondiale particulière pour ce pays particulier : le premier à dicter le mouvement du désormais célèbre « Printemps arabe ».

« Ah oui, me semble avoir vu passer un Portevoix spécial Tunis avec articles et photos... »

Mais ce que vous ne saviez peut-être pas, c'est que ces professeurs ont tourné, à Tunis, plus de 5 heures d'images et de sons (entrevues, scènes de rues, etc.). De ces 5 heures, ils ont tiré un documentaire de 35 minutes à la découverte des différents défis de la démocratie naissante : ses

avancées, ses potentiels reculs, sa paralysie actuelle et, surtout, la place des femmes dans tout ça. Venez découvrir, en exclusivité, les protagonistes de ce rêve démocratique, ses artisans laïcs, croyants, pratiquants, les tolérants et les moins tolérants. Unique et vraie, sans artifices, la démocratie dans toutes ses promesses et ses inquiétudes.

C'est donc une invitation, dans le cadre du *Rendez-vous des sciences humaines, le 7 octobre prochain, de 10 h à 11 h 35 à l'auditorium* : venez visionner le fruit du travail de vos collègues Stéphane Chalifour, Michel Milot, Isabelle Pontbriand et moi-même. Madame Djemila Benhabib nous fera l'honneur d'être avec nous pour commenter le documentaire ainsi que pour présenter la thèse de son dernier essai : « Des femmes au printemps ».

Au plaisir de vous y voir!

AU CALENDRIER

« LOCAL »

- 24 septembre : Réunion du comité des relations du travail (CRT).
- 2 octobre : Conférence-débat sur l'austérité (en lien avec la prochaine négociation de la convention collective, 18 h, local à confirmer, INVITÉ : Claude Vaillancourt – comité école et société de la FNEEQ, président ATTAC-Québec et professeur de littérature au Collège André-Grasset).
- 3 octobre : Réunion de l'assemblée des coordonnateurs et des coordonnatrices de départements et de programmes (ACCDP).
- 7 au 9 octobre : Rendez-vous des sciences humaines (7 octobre, 10 h, auditorium : film « La démocratie du jasmin » tourné par 4 profs de Lionel-Groulx au Forum Social Mondial 2013, à Tunis).
- 8 octobre : Réunion du conseil d'administration (C.A.).
- **15 octobre : Publication de la liste d'ancienneté qui sera utilisée pour toute l'année civile 2014.**
- 16 octobre : Assemblée générale du SEECLG.
- 16 octobre : « 6 à 8 » d'accueil syndical des nouveaux professeurs.
- 24 octobre : Réunion de la commission des études (CÉ).
- 1^{er} novembre : Journée pédagogique.
- 4-5 novembre : Journées de mise à niveau.
- 6 novembre : Action de valorisation de la profession enseignante lors de la journée Portes ouvertes.
- 13 novembre : Assemblée générale du SEECLG.
- 14 novembre : Réunion de la commission des études (CÉ).
- **15 novembre : Date limite pour faire une demande de participation au programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT) pour la session d'hiver 2014.**
- 19 novembre : Réunion du comité des relations du travail (CRT).
- 26 novembre : Réunion du conseil d'administration (C.A.).
- 11 décembre : Assemblée générale du SEECLG.
- 11 décembre : Fin des cours de la session d'automne 2013.
- **15 décembre : Publication de la liste des priorités d'engagement pour la session hiver 2014.**
- 31 décembre (avant 16 h) : Date limite pour la remise des résultats dans Colnet.

« NATIONAL »

- 24 septembre : Journée de la militance (« Mille visages, mille combats, militons ! »).
- 28 septembre (13 h, Square Philipps, Montréal) : Manifestation « Le courant avant le profit ! » (contre les hausses d'Hydro-Québec) organisée par la *Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics* (nonAuxHausses.org).
- 30 septembre-1^{er} octobre : Session de formation « Droit international et action syndicale » offerte par le comité Éducation du CISQ (9 h à 16 h, 1601, De Lorimier, Montréal, salle d'UCCO-SACC - CSN).
- 5 octobre : Journée mondiale des enseignant(e)s.
- 17-18 octobre : Regroupement cégep (FNEEQ-CSN) à Montréal.
- 25-26 octobre : Journées de l'éducation (organisées par le collectif *Profs contre la hausse*, au Cégep Édouard-Montpetit).
- 13 au 15 novembre : Conseil fédéral (FNEEQ-CSN) à Québec.
- 5-6 décembre : Regroupement cégep (FNEEQ-CSN) à Montréal.

COMPTE RENDU DU COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

Par Michel Milot, président du SEECLG, et Patrick Lebonnois, responsable aux dossiers syndicaux

Pour les nouveaux profs ou les néophytes de la chose syndicale, le comité des relations du travail (CRT) est un comité de la convention qui réunit les parties (le Syndicat et le Collège). C'est l'interlocuteur incontournable et obligé de toutes les questions touchant les conditions de travail des enseignantes et des enseignants. C'est votre Assemblée générale qui nomme les représentants de la partie syndicale, au nombre de sept.

Vous demandez un congé imprévu? C'est en CRT que cela se discutera. Il faut décider des dates de vacances des profs? C'est en CRT que se prendra la décision finale. On vous invite à parcourir la section 4-3.00 de la convention collective (accessible sur le site Web). Tout y est. Alors que parfois nous avons l'impression de parler et de ne pas être entendus, en CRT, nous avons l'attention de la partie patronale. Celle-ci est représentée par messieurs Alain Girard et Benoît Archambault (direction des études) ainsi que de mesdames Sonia Coutu et Katia Tanguay (directions des ressources humaines).

C'est en CRT que se discute la répartition des ressources enseignantes. Et le résultat n'est jamais parfait. Pourquoi? On gère au local un manque de ressources nationales. Mais cette répartition, aussi difficile soit-elle, détermine les conditions de travail de tous les profs. Cette année, encore, nous ne pourrons faire l'économie de la discussion (entre nous), possiblement épineuse, sur ce que le manque de ressources au volet 2 impose à certaines coordinations départementales. Certaines peinent à fonctionner avec les dégagements octroyés. C'est un problème collectif qu'il nous faut régler collectivement. Cet après-midi (24 septembre) se tiendra la deuxième rencontre 2013-2014 du comité des relations du travail. Comme chaque année, nous avons beaucoup de pain sur la planche, notamment quant aux discussions sur la réactivation et sur la mise sur place de certains comités tels celui du suivi sur l'évaluation administrative ou celui sur la tâche (que voulons nous y faire?). Très prochainement, après près de deux ans d'aller-retour, la direction devrait vous communiquer un document qui

précise les *modalités de remplacements*. Les désaccords, les lourdeurs et les imprécisions de départ ont fait place à un document clair et simple dans son application.

Autre dossier digne d'intérêt : la prolongation de l'entente sur la répartition des cours multidisciplinaires en sciences humaines. L'intention syndicale dans ce dossier est d'aller plus loin que ce que prévoit l'entente actuelle : répartir les cours multidisciplinaires de façon équitable entre les disciplines concernées et, surtout, rendre possible la création de postes disciplinaires en utilisant ces cours. La Direction est un peu frileuse sur cet aspect, mais nous sommes convaincus que la fréquentation scolaire en sciences humaines (donc le nombre élevé de cours multidisciplinaires) peut permettre de réduire la précarité que vivent les professeurs dans ces disciplines.

Nous savons que la répartition des nouvelles ressources (5,51 ETC) pour les nombreuses PES a laissé certains départements perplexes quant à l'impact réel de ces ressources dans les classes. En effet, quand on divise la tarte en tenant compte de l'ensemble des disciplines touchées, l'effet ne peut être très significatif. Le Syndicat a pu constater que la moyenne des étudiants dans les groupes avait été respectée pour presque tous les cours. Malheureusement, il y a eu certains débordements, mais nous avons eu l'assurance que les maximums seraient dorénavant tous respectés. N'en demeure, l'analyse fine reste à faire à partir des inscriptions au 20 septembre. Cela fera l'objet d'un prochain article.

Outre ces divers éléments, nous avons également abordé la question de l'utilisation de ressources hors-masse (ressources provenant d'un autre poste budgétaire que celui de l'enseignement) afin de financer certains projets tels que PISTE, la valorisation de la langue, le Prix littéraire des collégiens ou encore le Prix collégial du cinéma québécois.

En effet, bien que tous conviennent que ces activités sont importantes et méritent une certaine pérennité, on convient également du fait que leur définition ne cadre pas tout à fait avec la mission des ressources de l'enveloppe du « E » (enveloppe pour l'enseignement). Dans le cas de PISTE notamment, c'est une question d'équité puisque même si c'est le département d'éducation physique qui est responsable d'organiser et d'animer les activités de ce programme, celles-ci

sont ouvertes à l'ensemble des employés du collège. Pour cette année, le projet PISTE sera financé hors-masse, et les autres projets ci-haut mentionnés le seront à partir du volet 3. Nous sommes en recherche de solutions pour l'an prochain. L'impact recherché est que le financement de ces activités n'alourdisse pas la tâche de l'ensemble des enseignants et des enseignantes.

NOUVEAUTÉS SYNDICALES SUR LA TOILE

Par Fabien Torres, responsable aux dossiers syndicaux

Nouveau site seeclg.org :

Ressources identiques à celles de l'ancien site (liste des comités, ressources locales, publications de la FNEEQ dont celles du comité école et société, onglet pour les nouveaux professeurs, etc.).

Nouvelles ressources : nouvel onglet « Mobilisation et action », lettre hebdomadaire « De vive voix » (pour vous inscrire, cliquez sur le bouton « Suivre » dans le coin inférieur droit de l'écran), articles sur la relativité salariale et informations sur l'*Opération dérangement 21*, articles sur l'assurance qualité et sur la préparation de la prochaine négociation de la convention collective.

2161 vues depuis sa création.

57 abonné(e)s à la lettre hebdomadaire « De vive voix ».

Article sur la relativité salariale : 398 vues.

Première lettre hebdomadaire : 196 vues.

C'est un très bon début !

Boîte de courriels de jlaroque au Conseil du trésor : en surcapacité due à l'envoi massif de courriels. Bravo ! On continue l'*Opération dérangement 21* !

L'ASSURANCE QUALITÉ AU CÉGEP (1 DE 2) : QUALITÉ DE L'ÉDUCATION OU DÉRIVE GESTIONNAIRE?

Par Marianne Di Croce, professeure de philosophie au Cégep de St-Jérôme

(texte publié sur le site de l'IRIS : <http://www.iris-recherche.qc.ca/blogue/auteur-e-s/mariannedicrore>)

Ces jours-ci, les enseignantes et enseignants du collégial se mobilisent face au Conseil du Trésor qui souhaite réévaluer leur salaire à la baisse. Sans vouloir minimiser l'importance de cette nouvelle qui a créé une véritable onde de choc dans la communauté collégiale, il y a pourtant un autre dossier auquel les enseignant.e.s, et la population en général, devraient sérieusement s'intéresser : l'assurance qualité.

L'implantation de l'assurance qualité dans les cégeps du Québec débute cet automne avec une *phase de validation* effectuée dans quatre cégeps de la province (Sainte-Foy, Shawinigan, Marie-Victorin et André-Grasset). Cette « phase test » se conclura en septembre 2014 par une *visite d'audit* (visite de vérification) de la Commission d'évaluation des études collégiales (CEEC) dans chacun des quatre établissements participants. Le bilan de cette première phase permettra d'ajuster le processus d'assurance qualité avant qu'il ne soit lancé dans les autres cégeps. La CEEC prévoit ainsi une deuxième série de visites d'audit en novembre et décembre 2014 dans cinq cégeps, après quoi des groupes d'une douzaine de collèges seront visités à chaque session à partir de l'hiver 2015, suivant un calendrier déjà établi et connu des établissements d'enseignement collégial.

Il y a un an le terme « assurance qualité » était pratiquement inconnu et, encore aujourd'hui, nous disposons de bien peu d'information sur ce phénomène. Ce que nous savons de l'assurance qualité indique toutefois qu'il y a lieu de s'inquiéter.

Un bref tour d'horizon

En novembre 2012, l'IRIS publiait une étude sur les mécanismes d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et y montrait que « l'introduction de mécanismes d'assurance qualité au sein des universités et des collèges participe d'un processus de marchandisation de l'éducation ». L'étude soulignait notamment le fait que les

critères sur lesquels est basée l'évaluation de la qualité sont surtout de nature économique plutôt que de nature académique ou pédagogique. La qualité aurait ainsi bien moins à voir avec la pertinence et le contenu de l'enseignement ou avec la compétence du corps professoral qu'avec de bonnes pratiques de gestion sur lesquelles se fonde la réputation des institutions d'enseignement. L'assurance qualité détourne donc ces institutions de leurs finalités premières.

L'assurance qualité a également été au cœur des discussions entourant le Sommet sur l'éducation supérieure qui s'est tenu en février dernier. Le consensus était loin d'être au rendez-vous (comme le montrent la présentation de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante pour la première rencontre préparatoire au Sommet et le document que la Fédération nationale des enseignants et enseignantes a fait parvenir aux syndicats du regroupement des cégeps le 19 août 2013).

C'est aussi lors de ce Sommet que la CEEC annonce l'implantation d'un processus d'assurance qualité dans les collèges québécois, puis, en mars 2013, qu'elle publie un document exposant la démarche qui débute cet automne. Comme nous le verrons, ce document intitulé *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges. Orientations et cadre de référence*, tend à confirmer les conclusions de l'étude de l'IRIS.

Une conception gestionnaire de la qualité

Le premier constat auquel nous mène la lecture du document de la CEEC, c'est qu'on a affaire à une vision beaucoup plus administrative que pédagogique de la qualité et des moyens qui visent à la garantir. À la page 12, on peut lire que la qualité est l'« adéquation aux objectifs, c'est-à-dire la capacité pour un établissement d'atteindre ses objectifs et de réaliser sa mission ». Dans ce contexte, la qualité ne repose pas sur des normes ou des standards pédagogiques et académiques qui seraient applicables dans tous les cégeps, mais

sur les processus administratifs auxquels ils sont soumis. Chaque cégep a ici la responsabilité de déterminer ses objectifs, sa mission et de mettre en place les mécanismes par lesquels il va les réaliser, donc d'implanter son processus d'assurance qualité interne : « processus continu mis en place par un établissement pour assurer l'atteinte de ses objectifs ». Chaque cégep doit donc définir et mettre en place son système d'assurance qualité, lequel comprend différents mécanismes d'assurances qualité (des politiques, des règlements, des procédures, des outils de communication et d'évaluation, etc.), ainsi qu'un système d'information institutionnel (des moyens de recueillir les données lui permettant de témoigner de la mise en œuvre et de l'efficacité de ses mécanismes d'assurance qualité).

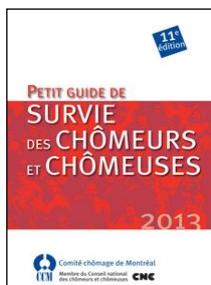
L'assurance qualité introduit également des changements importants quant au rôle que joue la CEEC auprès des collèges. Jusqu'ici, son mandat était essentiellement d'évaluer la qualité des programmes d'études et leur mise œuvre, ainsi que la qualité de l'évaluation des apprentissages des étudiant.e.s. À cela s'ajoute maintenant, le plan stratégique et le plan de réussite des collèges, et ce, « dans un contexte de gestion axée sur les résultats ». Le mandat de la CEEC a donc été étendu aux pratiques de gestion des collèges. Autre changement notable : son rôle ne consiste plus à juger directement de la qualité des différents objets qu'elle doit évaluer, mais à juger de la qualité des mécanismes d'assurance qualité des collèges, en se basant sur leurs rapports d'autoévaluation. Autrement dit, chaque collège

évalue lui-même la qualité de son système d'assurance qualité et la CEEC évalue, pour ainsi dire, la qualité de l'autoévaluation des collèges. Le rôle de la CEEC en est donc un de métagestion.

Au-delà du fait qu'il est facile de se perdre à travers tout ce jargon administratif, certaines difficultés méritent d'être soulevées. Si le document explique bien les changements administratifs qu'implique l'implantation de l'assurance qualité dans les cégeps, on ne parvient pas à connaître précisément les effets que cela aura sur le travail des enseignant.e.s. Comme le souligne l'IRIS, les enseignant.e.s peuvent légitimement craindre une augmentation de leurs tâches administratives déjà croissantes. On peut aussi s'interroger sur les coûts qu'entraîneront ces nouvelles pratiques de gestion. Ne serait-il pas plus profitable pour la qualité de l'éducation d'injecter ces ressources directement dans l'enseignement, plutôt que dans la création et la gestion d'un nouveau système administratif ? Bref, le problème est qu'on comprend mal comment cet appareil bureaucratique complexe est censé améliorer la qualité de l'enseignement, puisque le processus dont il est question s'éloigne nettement de la « réalité de la classe » et des préoccupations des enseignant.e.s. Dans la deuxième partie de ce texte, on s'intéressera à la marchandisation de l'éducation et à la technocratisation de l'enseignement mise de l'avant par les orientations et le cadre de référence d'implantation de l'assurance qualité dans les cégeps.

(La suite dans un prochain Portevoix!)

ASSURANCE EMPLOI, GUIDE DE SURVIE



Nous avons reçu le Petit guide de survie des chômeurs et chômeuses 2013 publié par le Comité chômage de Montréal. Nous mettons à votre disposition un exemplaire que vous

Par Chantal Pilon, secrétaire générale du SEECLG

pouvez consulter au bureau du syndicat (F-202) et un autre que vous pouvez emprunter pour une période d'une semaine. Il suffit de passer. Claudia vous aidera.

ENSEIGNER À L'INTERNATIONAL, UN PROJET PLUS ACCESSIBLE QU'ON LE PENSE!

Par François Longpré, professeur de techniques administratives

Chers collègues,

Je profite d'abord de cette tribune pour vous souhaiter un excellent début de session et tout ce qu'il y a de mieux pour cette année scolaire, tel que des étudiants en or qui vous apporteront des muffins et qui feront leurs devoirs.

Je suis récemment revenu d'un projet d'éducation international. En effet, j'ai donné un séminaire de marketing dans une grande université thaïlandaise. Je tiens d'ailleurs à vous remercier, chers collègues, pour votre contribution syndicale dans cette expérience formidable. J'ai maintenant envie de vous livrer les secrets nécessaires à la réalisation d'une aventure similaire.

Avant même de penser aux budgets, subventions et bourses, vous devez vous poser une série de questions vous permettant de définir votre projet :

- Dans quelle langue désirez-vous enseigner?
- Quels endroits vous intéressent?
- À quel niveau désirez-vous enseigner? (à noter que le calibre universitaire varie d'un pays à l'autre)
- Quel type de projets vous intéresse? (recherche, enseignement, interventions relatives aux programmes?)

Une fois votre objectif bien défini, vous devez affronter l'étape la plus ardue... celle de trouver l'endroit qui sera le plus approprié pour votre projet. Plusieurs sites Web répertorient les collèges ou les universités d'un pays ou d'une région. Vous devez dès lors amorcer les contacts et trouver une organisation qui souhaitera vous accueillir.

Veuillez noter que ce n'est pas l'ensemble des pays qui partagent notre calendrier scolaire, ce qui peut

entraîner des difficultés en fonction de notre période de disponibilité.

Après avoir trouvé une université partenaire, vous aurez besoin d'une lettre d'invitation. L'université devra préciser les dates et l'objet de la prestation que vous allez y offrir. Notez que Cégep International ne subventionne pas les projets de moins de deux semaines.

Avec votre lettre d'invitation en main, il ne vous reste qu'à remplir la documentation. De par mon expérience, la majorité de votre projet sera financé par Cégep International (jusqu'à 3000\$) ainsi que par le comité de perfectionnement du collège. J'ai déjà tenté de contacter une multitude de partenaires externes, mais en vain. Afin d'avoir droit à une bourse, vous aurez besoin de votre dossier dûment rempli, d'une lettre d'invitation, des lettres d'appui de la Direction des études ainsi que de votre département. Il existe deux dates d'échéance distinctes pour les bourses, soit une pour la session d'automne et une pour la session d'hiver.

Enfin, une fois les formalités envoyées, il ne vous reste qu'à attendre, espérer et vous impacter. Lorsque votre demande sera acceptée, vous pouvez songer à partir!

J'ai eu la chance d'enseigner dans trois différentes universités au Cambodge et en Thaïlande; je vous encourage donc pleinement dans vos démarches. Il s'agit d'une expérience fantastique tant du point de vue humain, pédagogique que professionnel.

La seule chose que je vous demande en échange de cet article... c'est une petite carte postale ;-)!

Bonne rentrée et au plaisir de vous croiser!

Life is good!

CONDOLÉANCES



Nous avons une pensée de réconfort pour Isabelle Billaud, professeure de français, dont le père est décédé cet été. Nous offrons nos sympathies à la famille et aux amis dans le deuil.

UNE INVITATION À CO-ROMPRE NOS INSTITUTIONS!

Par Fabien Torres, responsable aux dossiers syndicaux

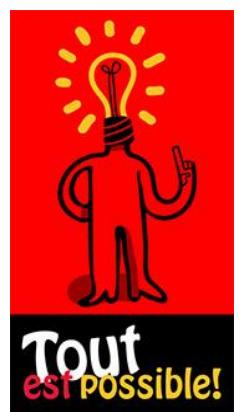
Lors de la première journée de l'Université d'été des Nouveaux Cahiers du socialisme, le 16 août dernier, Alain Denault, auteur et essayiste, a posé des prémisses très intéressantes concernant le débat autour de la corruption.

Retenant la conception de la corruption du philosophe Aristote, Alain Denault nous a rappelé qu'« il y a corruption quand une matière a tellement changé qu'on n'en reconnaît plus la nature ». Selon le philosophe, c'est, en outre, un état de fait tout à fait normal : la corruption ne peut finir que par s'implanter. Elle est même nécessaire : « N'est-ce pas parce que la corruption de cette chose-ci est la génération d'une autre, et la génération de cette chose-ci la corruption d'une, que le changement est nécessaire sans arrêt ? » (Aristote, *De la génération et de la corruption*)

C'est ainsi que l'auteur nous invite ce matin-là à rompre ensemble (co-rompre!) avec nos institutions qui ne peuvent contrer les effets

néfastes du capitalisme, notamment l'État de droit, qui ne peut aujourd'hui empêcher l'évasion fiscale à travers les paradis fiscaux. En ce sens, « la lutte contre la corruption passe par la réappropriation de l'espace public et de la souveraineté populaire, ce qui veut dire l'élimination de la rente illégitime, la mise en place d'une politique économique non rentière, l'accès aux droits et le contrôle de la spéculation. » (Tiré du texte d'introduction au débat du matin)

Plusieurs mouvements sociaux dont celui de la génération « Carré rouge » ont, à maints égards, remis en marche ce mouvement de réappropriation. À titre d'enseignants, que pouvons-nous faire pour y contribuer également ?



Si vous avez des questions, des commentaires ou des textes que vous aimeriez publier dans le Portevoix, il vous est possible d'envoyer un courriel ou de téléphoner à Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG et responsable à l'information.

ipontbriandseeclg@gmail.com

450 430-2120, poste 2777



Nous sommes sur Facebook ! Recherchez l'utilisateur Syndicat SEECLG et devenez ami avec lui !